



BAREME D'HONORAIRES DE L'AGENCE AU 01 JANVIER 2017

LOCATION

HONORAIRES DE LOCATION DE BIENS A USAGE D'HABITATION LOI ALUR (c.f. zone géographique)

PART LOCATAIRE 15€ /M2 TVA comprise au taux de 20% (constitution du dossier, visites, rédaction du contrat, et état des lieux d'entrée)

PART PROPRIETAIRE 15€ /M2 TVA comprise au taux de 20%

HONORAIRES DE LOCATION DE LOCAUX COMMERCIAUX (UNIQUEMENT A LA CHARGE DU LOCATAIRE)

NEGOCIATION DU BAIL 2 MOIS DE LOYER TVA comprise au taux de 20%

REDACTION DU BAIL 1 MOIS DE LOYER TVA comprise au taux de 20%

VENTE D'IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION

HONORAIRES DE VENTE T.T.C. DE BIENS ET DROITS IMMOBILIERS

15 TTC avec un minimum de 3.000,00€ TTC	jusqu'à 30.000,00€
10% TTC	de 30.001,00€ à 40.000,00€
9% TTC	de 40.001,00€ à 60.000,00€
8% TTC	de 60.001,00€ à 80.000,00€
7% TTC	de 80.001,00€ à 110.000,00€
6% TTC	de 110.001,00€ à 150.000,00€
5% TTC	de 150.001,00€ à 300.000,00€
4% TTC	de 300.001,00€ à 500.000,00€
3% TTC	au-delà de 500.000,00€

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20%.

Nos honoraires sont à la charge de l'acquéreur, ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.